LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

LE NUMERO 5 CENTIMES

DIXIEME ANNEE. — N° 62

DE ROUBAIX TOURCOING

MERCREDI 2 MARS 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE : PREMIÈRES ESCARMOUCHES EN CORÉE

BLOCUS DE PORT-ARTHUR ET DE VLADIVOSTOK

NOS CONCOURS

Voir aux 4e & 5e Pages

« Rien ne va plus »

La Réclame, cette déesse bien moderne, qui porte comme l'antique Fortune la corne d'abondance, est parfois néfaste aux conquistadors armés de la palette. Tenez pour certain que si l'on parle trop du baccarat, quelque mauvais coup se prépare contre la cagnotte.

Le subtil Dupanloup demandait en grâce que l'on se tût sur le compte des nomes ; les tenanciers de tripot doivent invoquer Mercure pour qu'il leur soit permis de s'enrichir sans fracas. Mais la veine, en ce moment, leur est infidèle. On a fait beaucoup de bruit ces jours-ci autour d'un artiste-croupier du Grand Cercle d'Aix-les-Bains, porteur suspect de quelques milliers de francs représentés en jetons de nacre. Le Palais-Bourbon a retenti longuement des clameurs de la morale outragée.

Rien de nouveau n'est sorti du débat, si nous négligeons la médiocrité d'un incident de séance... de baccarat.

Le jeu c'est le vol, a dit un sage, mais un autre sage a dit : L'argent n'a pas d'odeur, si bien qu'un croupier devenu riche sans accroc ne fleure pas mauvais. Il arrive seulement que les « pigeons » regardent avec envie les pigeonniers des châteaux que tels heureux bénéficiaires de cagnottes élèvent pour étaler à tous les yeux leur fortune consolidée.

Ce qui s'est passé à Aix-les-Bains n'a rien appris aux joueurs, leur courage est indémontable, et contrairement à l'opinion de maints philosophes, ils tiennent à prouver que l'homme est un animal incorrigible.

Téméraire, comme un homme plein de vertu, le garde des sceaux s'est mis en tête d'arrêter le fléau, il a fait connaître hardiment sa résolution « d'en finir avec le jeu ».

M. Vallé brandit courageusement le glaive de la loi, mais le problème est plus compliqué que le nœud gordien. Alexandre, lui-même, n'eût peut-être tranché la difficulté, malgré son esprit rompu aux stratagèmes. La passion est forte, impérieuse, bon nombre de nos concitoyens vivraient sans joie s'ils n'avaient pas la liberté d'échanger des sommes variables selon l'arrangement hasardeux de quelques morceaux de carton colorié.

En premier examen, la Chambre paraît disposée à la rigueur, quelques cris de guerre ont été proférés, l'indignation a rugi sur quelques bancs. Il est possible que dans un élan de probe enthousiasme, les représentants du peuple, condamnent le vice et ceux qui l'exploitent, mais encore est-il permis de douter par avance de l'efficacité de leurs lois si elles vont jusqu'à la farouche et radicale prohibition.

Quelque député prudent et loyal citera peut-être les exemples du passé ; peut-être saura-t-on se souvenir au moment opportun des efforts malheureux tentés jadis par des hommes de bonne volonté.

Du 18 au 22 juillet 1836 la Chambre discuta la terrible question des jeux. Un paragraphe de la réglementation qui fut élaborée dans ces grands travaux est ainsi conçu : « Le bail des jeux pourra être prorogé pour une année. A dater du 1er janvier 1838 les jeux publics sont prohibés ».

Déjà sous le roi Louis-Philippe le Parlement flétrissait le jeu. M. Villenave, dans un mémoire fort admiré avait dénoncé « cet impôt de larmes et de sang assis sur le déshonneur et le suicide ».

Dans une discussion passionnée, à laquelle prirent part MM. de La Rochefoucauld et Delessert, M. de Salverte s'écriait : « Dans les maisons de jeu on ne tue pas à coups de pistolet, on n'égorge pas avec le poignard, mais le crime, pour être moins patent, n'en est pas moins sûr ni moins terrible dans ses conséquences ».

Voilà des paroles dont la violence ne sera peut-être pas dépassée dans les discours des réformateurs de 1904, et pourtant, malgré tous les assauts, le jeu a survécu. La morale et la loi ont dit : « Rien ne va plus » ; la passion est restée sourde, elle a toujours été bon train depuis 1838, décavant les pontes, engraissant les tenanciers.

Le jeu est un facteur de démoralisation, le jeu est un instrument de filouterie. Cela ne fait pas question, les preuves surabondent. On doit supprimer les claquedents, tripots et boutiques de baccarat, de poker ou d'écarté ; on le doit, cela ne fait pas l'ombre d'un doute, mais le peut-on ? Autant parler d'abolir la peste par décret.

Ce serait une insigne hypocrisie et une duperie grossière de déclarer dans un texte de loi que les jeux de hasard sont abolis sur le territoire de la République. Quels Lycurgues oseraient réformer par des règlements les désirs cupides et l'âpre soif du risque qui tourmente parfois les cervelles.

Seuls les aveugles pourraient applaudir à des mesures à la fois radicales et impuissantes ; quiconque regarde autour de soi sait que la passion garde jalousement ses droits imprescriptibles. Supposez qu'une tempête jette sur une île déserte deux pontes naufragés, à peine auront-ils repris leurs sens qu'ils joueront leurs chemises par quelque combinaison.

Plaisir du risque, appat du lucre, le jeu exerce son invincible tyrannie, il est une tare dont peu de gens demeurent indemnes ; il faut donc le traiter comme une maladie que l'on peut soigner et non comme une mauvaise habitude que l'on peut supprimer par le moyen d'un écriteau impératif.

Si l'on refuse au torrent qui coule un lit à ciel ouvert, il se fraye un chemin sous le sol ; la passion, officiellement anéantie, refleurit plus redoutable encore, avec les ruses clandestines. Mais il faut prendre le voleur au collet, il faut veiller pour que les « pigeons » que l'on plume ne soient pas égorgés par des gentlemen de casino trop ardents à la besogne.

La tâche est périlleuse ; des psychologues mieux encore que des hommes de loi découvriraient non pas le remède inexistant d'un mal sans vaccin connu, mais le moyen rationnel de réduire le danger. Une Commission extra-parlementaire est nommée ; qu'elle prépare au moins pour le Parlement des matériaux adroitement choisis.

Personne ne se lèvera pour défendre le jeu, dans une assemblée où le pharisaïsme est en honneur. Nous entendrons de nouveau les grands cris de vertu que trouvèrent déjà les législateurs de 1836. Les braves gens qui ne savent rien des choses des tripots se montreront impitoyables, et les autres n'oseront les contredire, pour ne pas sembler trop bien informés en vilaine matière.

Les joueurs n'étant ni une congrégation ni un Syndicat, mais seulement des individualités éparses qui font peut-être leurs jeux à l'heure du vote, aucun député n'élèvera la voix pour leurs pitoyables intérêts. « Rien ne va plus ! » dira le réformateur gardien des mœurs louables.

Tant pis si pour vous guérir, bons piliers de tripots, on vous livre — victimes résignées — au *philosophe* qui attend l'heure de dévaliser dans l'ombre ceux que l'on exploite aujourd'hui méthodiquement, sous le contrôle de quelques bons commissaires à la solde de l'État-Providence.

J.-M. GROS.

La reprise de l'Affaire Dreyfus

Il est des questions sur lesquelles peuvent différer d'avis les hommes qui se trouvent le plus souvent unis dans leur appréciation des choses et des événements.

Parlant hier de la reprise de l'Affaire Dreyfus et de l'annulation probable du jugement de Rennes par la Cour de Cassation, Siauve-Evausy disait ici même qu'il était indispensable de renvoyer Dreyfus devant un Conseil de guerre. C'était là, selon lui, le moyen d'empêcher que la réhabilitation du faux traître fut inefficace, nulle et suspectée.

C'est aussi l'avis de Clémenceau.

Ce n'est pas le notre.

Pour des raisons qui ont été suffisamment dites, la juridiction des Conseils de guerre nous apparaissait odieuse et entachée de suspicion légitime ; nous ne comprenons donc ni comment nous espérions d'une troisième expérience l'accomplissement d'un acte de justice, ni pourquoi nous donnerions à une institution condamnée par ses excès mêmes, un sujet de réhabilitation momentanée.

Tribunaux de caste, les premier et deuxième Conseil de guerre ont sacrifié volontairement la Justice à l'intérêt militariste ; le troisième en fera tout autant à moins que ses membres ne jugent plus avantageux pour leur avancement personnel de songer à la Justice.

Qu'ils soient dictés par l'esprit de caste ou par des préoccupations intéressées, les verdicts des Conseils de guerre manquent nécessairement d'indépendance ; il n'en est donc pas qui puissent être plus légitimement suspectés.

C'est ce que Siauve reconnaissait en disant que « les Conseils de guerre sont une antinomie criante avec les principes juridiques de la démocratie ».

Il nous paraît illogique de demander à une institution aussi déconsidérée un verdict dont on voudrait imposer le respect à l'opinion publique.

Ed. D.

L'Election de l'Isère

Nous avons donné hier les résultats de l'élection législative de la première circonscription de Grenoble.

C'est par erreur que le citoyen Mistral, qui a obtenu 868 voix, a été qualifié de conservateur : il était candidat du P. O. F. dans cette élection.

Depuis plusieurs semaines, le Socialiste, journal officiel du P. O. F., et les autres journaux de ce parti annonçaient le succès du socialisme, qui se dit révolutionnaire, et l'écrasement du « renégat » Zévaès.

On sait que les socialistes qui entourent aujourd'hui le citoyen Jules Guesde qualifient de renégats, de traîtres, de vendus, de Judas, tous les socialistes qui ne se courbent pas docilement sous la férule du P. O. F.

Dans notre région, il y a déjà un tas de renégats : Henri Carrette, Desbarbieux, Fiévet, Delesalle, Daudrumez, Sohier, Rivola etc., etc., sont des renégats : tout le monde sait cela. Le nombre en augmente chaque jour.

Zévaès, malgré les services ordinaires et extraordinaires rendus par lui à son parti, n'avait pas échappé au sort commun ; et il fut qualifié de renégat dès le jour où il jugea devoir défendre la pensée socialiste sans s'aplatir sous la direction des Lafargue et des Bracke.

Bref, l'élection qui devait consacrer dans l'Isère, d'après le P. O. F., le triomphe du socialisme, dit révolutionnaire, vient d'avoir lieu. Zévaès, socialiste indépendant, récolte 5,895 suffrages, et le candidat du P. O. F., Mistral, obtient 868 voix.

Il y a vingt mois, aux élections de 1902, le candidat du P. O. F., le citoyen Dognin, obtenait 4,366 voix. C'est donc une perte de 3,500 voix pour ce parti d'une élection à l'autre.

Par contre le socialisme y gagne un grand nombre de suffrages puisque les voix réunies de Zévaès et de Mistral s'élèvent à 6,763 voix, donnant un gain de 2,400 voix depuis deux années.

Ces voix sont bien, en effet, des voix socialistes, car tous les partis étaient représentés dans cette élection.

Les réactionnaires y avaient comme candidats MM. Rey et Dorel qui obtiennent ensemble 2,800 voix ; les radicaux avaient comme candidat M. Arnaud qui a 1,532 suffrages ; les radicaux-socialistes avaient trois candidats, MM. Bergès, Blanchet et Ravat qui obtiennent 1,792, 449 et 1,319 voix, soit ensemble 3,560 suffrages.

Quelle que soit l'attitude des partis au scrutin de ballottage, et quel que soit le résultat de ce scrutin, il résulte du premier tour un fait indéniable : c'est la diminution constante des troupes qui consentent à marcher derrière le socialisme aux déclamations creuses et aux injures violentes que représente maintenant le P. O. F.

CHRONIQUE

L'ÉTRANGER

Seule, la fumée légère d'une petite maison ouatait son panache gris sur la blancheur de la vaste plaine couverte de neige ; un vieillard, assez misérablement vêtu, qui suivait lentement la grand'route, le dos voûté sous une lourde besace, s'arrêta devant la porte et frappa timidement du bout de son bâton.

L'huis s'entre-bailla bientôt, et une vieille paysanne, passant la tête, demanda d'un ton rude :

— Que veux-tu ?

— Femme, répondit-il, Christ soit avec toi; apprends-moi si le village de Polowna est encore loin d'ici ?

— Il y a bien deux heures de marche.

— Je n'arriverai jamais avant la nuit, soupira l'inconnu ; aussi je risque fort de m'égarer et il paraît qu'on a vu rôder des loups dans les environs...

— Entre ! dit la femme.

Il pénétra dans l'isba ; la veilleuse qui brûlait devant l'icône sacrée jetait à travers la pièce un rayonnement blafard.

L'homme, s'inclinant devant la Vierge, fit un grand signe de croix et murmura :

— Je prie Dieu, femme, qu'il te rende au centuple ton hospitalité charitable.

— Assieds-ton, dit-elle, et chauffe-toi...

Elle avança un siège devant le feu clair de l'âtre ; puis, ouvrant le buffet, elle y prit quelques provisions qu'elle déposa sur un coin de table, et, d'un geste, l'invita à y faire honneur.

— As-tu faim ?

Et, tout en mangeant, il l'interrogea :

— Comment t'appelles-tu, femme ?

— Maria-Fédora Pétrowitch...

L'homme ne put retenir un tressaillement, il leva les yeux vers elle et la regarda fixement; mais, occupée à le servir, elle ne s'en aperçut point et continua :

— Je suis veuve, ou du moins je le crois. Mon mari est parti, un jour, il y a plus de vingt ans déjà, pour faire fortune aux pays lointains. Jamais il n'est revenu. Il doit être mort. Alors, je me suis mise à faire valoir ma petite ferme où j'ai vécu pauvre et solitaire. La chance, vois-tu, ne m'a guère souri !

— Et tu aimais ton mari, Maria Fédora ?

— Nous nous étions mariés par amour...

— Dieu te le ramènera un jour.

— Qu'il t'entende !... Mais toi, passant, quel est ton nom ?

Le vieillard demeura silencieux, un instant; puis, secouant sa tête chauve :

— Je ne le sais plus... je l'ai oublié... il y a si longtemps que personne ne l'a prononcé !... Comme pour toi, l'existence me fut rude... j'ai beaucoup travaillé... j'ai parcouru bien des contrées à la recherche de la fortune, et je n'ai pas toujours trouvé un toit pour me reposer !

Elle se sentit émue de pitié.

— Je te dresserai un lit ici, pour la nuit, fit-elle, et je t'y mettrai des draps blancs ; tu dormiras tranquillement jusqu'à l'heure de ton départ.

— Merci, femme...

Il tira alors de sa besace un paquet soigneusement ficelé, et, le lui tendant, il lui dit :

— Garde-le moi jusqu'à demain. Si je ne me réveille pas, il t'appartiendra. C'est tout ce que j'ai et tu ne te repentiras point d'avoir été bonne pour moi...

Elle plaça, en se couchant, le précieux objet sous son oreiller, mais elle ne s'endormit pas ; la curiosité la tenait éveillée.

Que pouvait-il bien contenir ? Que possédait donc ce pauvre cheminéau, qu'il lui avait confié comme un trésor ?

Elle retournait sans cesse le paquet mystérieux, elle le secouait, elle le palpait, sans qu'il lui fût possible de rien deviner ; peut-être s'était-il moqué d'elle ?

A la fin, elle n'y tint plus.

Elle défit délicatement les nœuds des ficelles et l'ouvrit : un cri de stupeur sortit de sa gorge ; de ses flancs venait de s'échapper une liasse épaisse de billets de banque ; il y en avait plus de trois cents.

Elle les remuait entre ses doigts tremblants. Plusieurs fois, elle les compta. L'inconnu était considérablement riche.

Et, tout de suite, elle songea à ce que serait sa vie, si c'était à elle que tout cet argent appartenait ; elle se voyait dans une petite maison de Polowna, coquette et confortable, avec une servante qui s'occuperait de tout sous son œil vigilant de bourgeoise respectée.

Le voler ?... cette idée lui tarauda, aussitôt la cervelle... si elle pouvait s'emparer de cette fortune qu'il lui avait si imprudemment confiée... oui, mais comment ?... il ne se laisserait point dépouiller ainsi !... il aurait vite fait de se plaindre à la police qui fouillerait la maison et retrouverait les billets cachés... et ce serait le knout, la prison, le bagne... mauvais moyen !

Si elle cherchait plutôt à le retenir près d'elle ?... si elle lui proposait simplement, feignant d'ignorer sa richesse, de ne plus la quitter, de partager sa médiocrité, de vivre avec elle, d'unir leurs cheveux blancs ?... hélas ! Cet original qui courait, en haillons, les routes glacées avec sa fortune dans sa besace, ne consentirait jamais sans doute à se fixer quelque part ; et elle, d'ailleurs, n'était-elle point encore mariée, puisque la mort de son mari n'était qu'une supposition de sa part que n'appuyait aucun document probant ?

Et si ?... — un éblouissement passa tout à coup dans son esprit, en se rappelant que l'inconnu lui avait dit que ce paquet lui appartiendrait s'il ne se réveillait point — **s'il ne se réveillait pas ?**

Machinalement, ses yeux se portèrent vers la hache pendue à la muraille, non loin d'elle, toujours à sa portée, en cas d'alerte.

Personne n'avait vu entrer cet homme chez elle... un trou est vite creusé... un peu de neige par dessus en fait une tombe inviolée...

La vue des billets étalés sur la table la fascinait...

Elle prit la hache d'une main, la lampe de l'autre, et, étouffant le bruit de ses pas, descendit lentement.

L'homme dormait paisiblement et sa respiration régulière troublait, seule, le silence de la nuit.

Elle alla vers la veilleuse qui brûlait devant l'icône et la souffla.

Puis elle revint vers le lit, posa sa lampe, et, levant la hache, d'un seul coup, comme lorsqu'elle frappait un tronc d'arbre, elle fendit le crâne de l'étranger.

La violence du choc avait fait tomber la chaise où il avait posé ses vêtements ; des poches, des papiers s'étaient échappés...

Elle les ramassa et, s'approchant de la lumière, se mit à les parcourir fiévreusement.

Soudain, elle poussa un cri terrible, tourna sur elle-même, et s'abattit sur le sol...

L'homme qu'elle venait d'assassiner était son mari !

GUY DE TERAMOND.

ÉCHOS ET NOUVELLES

MORT VIVANT

Un habitant de Heiltz-l'Evêque (Marne) se présentait, il y a quelques jours, à la mairie de la ville de Vitry-le-François pour demander l'extrait de l'acte de décès de sa seconde femme, extrait qui lui était nécessaire pour se remarier tout prochainement.

Mais quelle ne fut pas sa surprise de constater que d'après cet acte il était bel et bien « décédé » lui aussi, sa femme ayant été déclarée comme « veuve » ! Il en était tout ahuri, le pauvre homme. Comment il était « mort », lui, tout plein de vigueur encore malgré ses soixante-dix ans et disposé à fonder une nouvelle famille !

Il en perdait la tête, mais il se rassura bien vite quand on lui eut déclaré qu'un jugement le rendrait « vivant » et qu'il pourrait se marier avec quelques jours de retard seulement.

—o—

LE FEMINISME DANS L'EGLISE

Ils sont loin les temps où les conciles discutaient la question de savoir si les femmes ont une âme.

Voilà une paroisse de Leicester qui a élu pour curé Mlle Gertrude von Petzold.

Mlle Pétzold a dû prononcer son sermon d'essai, qui a eu un grand succès. Elle a 28 ans, elle est grande, svelte, assez belle et la religion qu'elle professe ne la condamne nullement au célibat.

—o—

LES SOUVERAINS

D'après la « Revue mondiale », un statisticien anglais a établi le prix que coûtait à chacun de ses sujets chaque souverain. Voici quelques exemples :

Le roi de Belge et le roi de Grèce, chacun 0 fr. 50; l'empereur d'Autriche, 0 fr. 45 ; le roi d'Italie, 0 fr. 44 ; le roi de Suède, 0 fr. 40 ; le tsar, 0.35 ; l'empereur d'Allemagne, 0.34 ; le roi d'Angleterre, 0 fr. 02.

Pour les présidents de la République : M. Roosewelt 0.06 ; le président de la Confédération helvétique 0.006, — ce qui constitue le record du bon marché.

Pour varier ce petit jeu, si l'on recherchait maintenant ce que chacun de ses souverains rapporte à chacun de ses sujets ?....

—o—

L'ARMEE JAPONAISE

Voici, d'après l'*Européen*, le chiffre exact de l'effectif de guerre du Japon.

Cet effectif se compose de 228.000 hommes de l'armée active, 33.300 hommes de la réserve et 125.000 hommes de la territoriale, soit un total de 387.400 hommes. Sur ce chiffre, il n'y a que les soldats de l'active et de la réserve qui puissent être employés en Corée et en Mandchourie. Ainsi donc, pour les opérations qui vont commencer, le Japon disposera d'une armée d'environ 250.000 hommes ; c'est peu contre les masses écrasantes de la Russie, à supposer toutefois que la mobilisation s'opère dans de bonnes conditions.

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

LA GUERRE

Russo - Japonaise

Le plan des Japonais

Paris, 29 février. — On possède maintenant des dépêches officielles plus ou moins détaillées sur les attaques répétées contre Port-Arthur. Il est établi que la tentative des Japonais pour barrer l'entrée du port a échoué et que, de même, les attaques de la flotte qui se sont produites ensuite n'ont donné aucun résultat, mais il résulte de ces dépêches que l'escadre japonaise bloque Port-Arthur et que la flotte russe pourrait difficilement tenter d'en sortir, pour engager un combat en haute mer.

Quel est le but des Japonais en s'acharnant ainsi contre la base des opérations des Russes ? Rêvent-ils vraiment de s'emparer de Port-Arthur et de se répandre de là dans toute la Mandchourie ? Nous avons peine à le croire et le plan japonais nous apparaît comme beaucoup moins compliqué. Ils n'ont d'autre but, croyons-nous, que d'immobiliser la flotte russe, afin de permettre à leurs troupes de débarquer tranquillement en Corée et, si c'est possible, ils visent à détruire l'escadre de Port-Arthur, mais l'occupation même de la ville ne leur rendrait pas de sérieux services. Ils cherchent à débarquer sur la côte mandchourienne, soit ; mais il faut convenir que les efforts qu'ils ont faits de ce côté sont bien superficiels jusqu'ici, ce qui porte à croire que ce sont plutôt des diversions qu'ils tentent pour obliger les Russes à répartir leurs forces sur une grande étendue de territoire.

La seule action sérieuse des Japonais sur terre ne peut se produire qu'en Corée, et là ils consolident depuis quinze jours leurs positions. Le traité coréo-japonais signé le 23 janvier, et dont le texte a été publié ici, prouve qu'ils agissent en maîtres à Séoul. L'ensemble de ce traité contraste étrangement avec l'article 1er qui dit que le Japon a pour but de maintenir une amitié permanente et solide avec la Corée et qu'il veut garantir d'une manière définitive l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Empire de Corée.

Le but est fort noble et personne n'y trouvera à redire, mais il faut bien convenir que le Japon s'y prend étrangement pour l'atteindre. Ainsi, la garantie de l'indépendance de la Corée consiste pour lui à exiger du gouvernement de Séoul qu'il adopte sans discussion les conseils que le Japon voudra bien lui donner pour la réorganisation de son administration. De plus, la Corée donnera toutes les facilités pour aider le Japon à résister à l'agression d'une tierce puissance. Ce n'est même pas l'établissement d'un protectorat japonais sur la Corée, c'est une mainmise pure et simple par laquelle la Corée perd toute liberté d'action.

Comment concilie-t-on ce traité avec la déclaration de neutralité faite par la Corée au début de la guerre ? Il ne s'agit plus ici d'être neutre, puisque le gouvernement de Séoul doit prêter aux Japonais toute l'aide désirable.

Il faudra voir l'accueil que les autres puissances feront à ce traité coréo-japonais, mais le fait seul qu'il a été signé près de quinze jours après l'ouverture des hostilités, en pleine guerre et alors que les Japonais occupaient déjà militairement Séoul, pourrait bien lui enlever toute force, toute valeur réelle, au cas où le Japon subirait une défaite.

La Russie, pour sa part, n'admettra jamais des concessions aussi importantes faites par la Corée en pleine guerre et sous la menace des canons japonais.

NOS CLÉRICAUX ET LA GUERRE

Paris, 29 février. — La guerre russo-japonaise se poursuit avec des alternatives de succès et d'échecs pour les deux partis en présence. Le public commence à s'habituer aux nouvelles sensationnelles, presque toujours arrangées quand elles ne sont pas complètement fausses, qui arrivent d'Extrême-Orient.

Aussi, l'émotion des premiers jours est-elle à peu près calmée. Les craintes que nous avions pu concevoir pour nous-mêmes se trouvent dissipées.

Ce n'est pas la faute des nationalistes et de quelques républicains belliqueux si la France, conformément à son devoir et à son intérêt, conserve dans le conflit actuel l'attitude de neutralité qu'elle a adoptée dès le premier jour.

On a tout fait, dans certains groupements politiques et dans certains journaux, pour attiser l'incendie. Il y a eu, pendant quelques jours, un débordement inouï d'enthousiasme factice, qui ne tendait rien moins qu'à jeter la France dans la mêlée.

Enthousiasme factice, avons-nous dit, et que nous avions cru sincère. En effet, si l'opinion n'avait pas eu besoin d'être « faite » et sérieusement chauffée, comment expliquerait-on la mission de certains courtiers interlopes qui s'étaient chargés d'exciter le zèle de la presse par d'opportunes distributions d'argent ?

Or, malgré les efforts consciencieux des nationalistes, l'enthousiasme est peu à peu tombé au niveau qu'il n'aurait jamais dû dépasser : celui d'une sympathie discrète pour les Russes.

C'est ce qui explique l'échec de cette souscription colossale ouverte par la presse parisienne presque tout entière *en faveur des blessés russes*. Il y a quelques mois, un des journaux qui chauffent en ce moment le zèle russophile du public mondain ouvrait une souscription, dont le produit était destiné à aider à combattre la tuberculose ; en quelques jours le montant des souscriptions dépassait *un million*. Or, la souscription pour les blessés *russes*, malgré le concours empressé que lui ont apporté les établissements financiers et les compagnies d'assurances, se traîne péniblement aux environs de 300.000 francs.

Nous voulons voir dans cette réserve du public le signe non équivoque d'un calme dont les sincères amis de la paix doivent se féliciter.

Il est, dès maintenant, certain que les excitations, intéressées ou non, de quelques-uns ne feront pas sortir la France de son rôle. Les Français veulent la paix. Ils ont compris que l'intervention armée de la France déchaînerait sur le monde une guerre effroyable ; que ce serait là un crime contre la civilisation et contre la patrie elle-même.

Nous sommes donc bien tranquilles, la campagne alarmiste, que dirigeaient de notoires ennemis de la République et de la démocratie, a complètement échoué. Ceux qui voulaient aller chercher, dans les hasards d'une guerre affreuse, les chances d'une restauration monarchique ou le salut de l'Eglise, en sont pour leur peine et leur honte.

Les Russes et les Japonais en Corée

New-York, 29 février. — Le *Times* dit recevoir la dépêche suivante, par télégraphe sans fil, de son envoyé particulier, à bord d'un steamer spécialement affrété par ce journal pour suivre les opérations dans les eaux chinoises et payé la bagatelle de cent mille francs par mois :

Chemulpo, 28 février. — Les Japonais n'ont débarqué ces jours derniers que des approvisionnements, le personnel du transport et des chevaux, au nombre de quatre mille cinq cents.

Le nombre total des troupes descendues à terre est de vingt mille, y compris la 12e division et une partie de la 2e division. La garde n'est pas encore arrivée. L'artillerie se compose de six batteries appartenant à la 12e division. Cinq chevaux sont attelés à chacun de ces canons de montagne.

Un débarquement — sur une échelle restreinte, croit-on — s'opère en ce moment sur la côte, au sud de Haidjou, dans le voisinage immédiat de cette ville. Les troupes débarquées s'avanceront parallèlement à la route de Pékin, pour rejoindre celles qui se trouvent dans le voisinage de Hoangdjou ; de cette façon, on gagne cinq jours de marche.

Huit mille hommes de troupes, avec quelques canons, seraient en train de pousser, au-delà de Séoul, vers Phyeng-Yang, où cent cinquante hommes de troupes japonaises sont arrivés.

L'interruption des communications télégraphiques signale la marche en avant des patrouilles russes. Le 21 février, les communications furent coupées à Andjou.

On télégraphie de Phyeng-Yang que, le 24, un détachement de quarante soldats russes se trouvait à Sou-Man, à 32 kilomètres au nord de Phyeng-Yang. On n'a pas d'informations dignes de confiance au sujet des mouvements de ce détachement russe ; les Coréens évaluent le nombre des Russes ayant passé la frontière jusqu'au 21 février à trois mille hommes, dont un millier à Wijou, un millier à Tchangsen, et les autres répartis en petits groupes éparpillés.

Aux approches d'une saison moins rigoureuse, les routes commencent à devenir mauvaises ; on annonce que les troupes au sud de Séoul ont beaucoup de peine à effectuer leurs mouvements ; c'est sans doute pourquoi le débarquement diminue d'activité.

Chenampo sera libre de glaces d'ici quinze jours.

Entre Phyeng-Yang et Sou-Man, le pays est relativement plat. Les hauteurs sur la frontière sud constituent une position stratégique assez importante que les Japonais ont occupée en partie. Le nombre des Japonais va augmentant chaque jour. Il est à supposer que les troupes, dès leur débarquement, se dirigeront sur ce point, où les Japonais se retrancheront pour protéger leur base, qu'ils ont le projet d'établir à Chenampo. La mise à exécution du plan de campagne serait ajournée en attendant le résultat des opérations dirigées contre Port-Arthur. Un succès important permettrait aux Japonais de porter un coup aux flancs de l'armée russe, entre Port-Arthur et le Yalou.

Il semblerait que les Japonais n'aient pas l'intention d'adopter un plan de campagne précis qui comporterait la marche au travers de la Corée, sans chercher préalablement à prendre possession de la péninsule de Liao-Toung.

Vladivostok bloqué

On mande de Hakodaté, à la « Daily Mail » que des steamers arrivés dans le port ont aperçu un croiseur russe sur la côte orientale de Kinkasan.

On déclare, d'autre part, que Vladivostok est bloqué depuis jeudi par la flotte japonaise.

Kinkasan est une île sur la côte ouest de Nippon, à moins de 200 milles au nord de Tokio. La présence d'un croiseur russe, isolé, dans ces parages, paraît singulière. Si le fait se confirme, le dit croiseur aurait été coupé de sa base et séparé de son escadre. Comment serait-il arrivé là ? Par le détroit de Tsugaru, sans doute. Et si ce croiseur n'est pas isolé, l'escadre à laquelle il appartient rentrera-t-elle à Vladivostok ?

Le Blocus de Port-Arthur

On télégraphie de Port-Arthur à Pétersbourg, que depuis deux jours aucun changement ne s'est produit dans la situation.

Une tempête du nord, accompagnée d'orages, et la mer qui est très houleuse rendent impossible toute tentative de débarquement.

Les premières nouvelles relatives à la tentative faite mercredi par les Japonais de bloquer Port-Arthur sont arrivées à In-Kéou le 27 au soir. Elles ont été apportées par des témoins oculaires qui disent que dix-neuf des hommes qui montaient les vapeurs japonais parvinrent au rivage en vêtements civils, mais furent ensuite capturés.

Les croiseurs russes « Askold » et « Bayan » s'approchèrent de la flotte japonaise, puis rebroussèrent chemin. C'était évidemment